

## PROTOCOLE SANITAIRE D'ENTRÉE AU CAMPING

Chers Vacanciers,

Suite aux annonces gouvernementales et après négociations portées par la *Fédération de l'Hôtellerie de Plein Air*, les conditions d'accès au camping sont les suivantes:

-Contrôle du **Pass sanitaire** (prouvant le schéma vaccinal complet/certificat de rétablissement COVID19)

**OU**

-**Un test PCR ou ANTIGENIQUE négatif de moins de 48h** (les auto-test n'ayant aucune valeur légale)

Ces mesures concernent **uniquement les personnes de 18 ans et plus.**

Le **pass sanitaire** ou le **test négatif** vous sera demandé **UNIQUEMENT** à l'arrivée au camping et sera **valable pendant TOUT LE SÉJOUR** pour accéder à tous les services que propose le camping (activités, restauration, piscine).

Bien évidemment, les résultats des tests doivent être en votre possession **AVANT** votre arrivée au camping, auquel cas vous ne pourriez pas accéder à votre location/emplacement.

Nous rappelons que le port du masque est **obligatoire à la réception** (car endroit clos) et cela même pour les personnes vaccinées. De même, les gestes barrières (distanciation sociale, lavage régulier des mains et utilisation du gel hydroalcoolique quand cela est nécessaire) **doivent continuer à être appliqués.**

Concernant les visiteurs, ils sont soumis aux mêmes obligations que les vacanciers. Aussi, il doivent **absolument se présenter à la réception** avec leur **pass sanitaire ou leur test PCR ou TAG négatif** de moins de 48h.

Ensemble, nous contribuons à ce que tout le monde passe de bonnes vacances dans les meilleures conditions sanitaires possibles.

Merci à tous pour votre compréhension.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous appeler directement au 04.68.83.23.20 ou par mail à [campingdelavallee@yahoo.fr](mailto:campingdelavallee@yahoo.fr)



Cordialement,  
Le Gérant du Camping,

Mr GESLIN Tony